

# « N'importe qui deviendrait fou dans une prison », nous dit le juge d'application des peines de l'État d'Amazonie

Marlene Bergamo

Envoyée spéciale du quotidien *A Folha de São Paulo* à Manaus

Article publié le 30 janvier 2017

Luiz Carlos Valois est juge d'exécution des peines de la Justice des Amazones et auteur de *O direito Penal da Guerra às Drogas* <sup>(1)</sup>. Il s'occupe de 95% des peines des détenus du Compaj (Complexe pénitencier Anísio Jobim), où il y a trois semaines 59 prisonniers sont morts décapités, écartelés et carbonisés.

Pendant la nuit du 1<sup>er</sup> janvier, Valois a été appelé en catastrophe par le secrétaire de la Sécurité de l'État d'Amazonie <sup>(2)</sup>, Sergio Fontes, pour qu'il participe aux négociations avec les prisonniers mutinés dans la prison Anísio Jobim. Il est arrivé trop tard. Ce jour-là, 56 hommes ont été assassinés par d'autres détenus. Cette tragédie est la deuxième, par son importance, qu'a connue le système carcéral brésilien. Une semaine après cette rébellion, trois nouveaux corps ont été découverts.

La cause de ces morts est la guerre que se livrent les factions <sup>(3)</sup>. Une semaine après le massacre de Manaus, 33 détenus ont trouvé la mort à la Pame (Pénitencier agricole de Monte Cristo). Cette prison se trouve dans la zone rurale de Boa Vista (État de Roraima).

Le 14 janvier dernier, 26 détenus sont morts dans le pénitencier d'Alcaçuz, à Nisia Floresta (État de Rio Grande do Norte), dans une confrontation entre membres du PCC (Premier commando de la capitale) et du Syndicat du crime de Rio Grande do Norte – le nombre de victimes pourrait être plus important.

Cette guerre s'est ensuite répandue dans la ville, où autobus et voitures officielles ont été incendiés.

Les gouvernements des États essayent de régler le problème en transférant les prisonniers et en les séparant des factions. Le président Michel Temer <sup>(4)</sup>, PMDB <sup>(5)</sup>, a permis que les hommes de la Force nationale <sup>(6)</sup> et des forces armées pour qu'ils garantissent la sécurité urbaine pendant qu'ont lieu des perquisitions dans les centres de détention où ont eu lieu les mutineries.

Selon Valois, ce qui nous manque c'est que nous n'accomplissons pas la loi d'exécution des peines, et nous devons élaborer une politique sérieuse en matière de trafic de drogues : « Nous ne faisons que suivre la politique "loi et ordre" des États-Unis avec les résultats que nous voyons. »

*A Folha de São Paulo* <sup>(7)</sup> a rencontré à Manaus Luiz Carlos Valois. Voici l'entretien que nous avons eu :

***A Folha* – D’un psychopathe on s’attend qu’il puisse couper des têtes et écarteler des corps. Mais, selon ce que nous savons, tous les prisonniers qui participèrent à ces rebellions n’étaient pas des psychopathes...**

**Luiz Carlos Valois** – J’ai beaucoup réfléchi à cette question de la violence lors de la mutinerie. Mais si tu te souviens, un jour avant, une personne, un père de famille, a sauté le mur d’une maison (à Campinas) et a tué douze personnes <sup>(8)</sup>, parmi lesquelles se trouvait son propre fils. Une personne qui était libre, et qui avait un travail. C’était cela sa vie. Il a été devant cette maison, a garé sa voiture et a tué douze personnes. Imagine une personne enfermée, dans cette violence, dans cette pourriture, dans cette situation de surpopulation, dormant sur un lit à même le sol, dans cette chaleur, la chaleur de Manaus. Je ne vais pas dire que cela est une justification, parce que rien ne peut justifier une telle barbarie, mais j’ai beaucoup pensé à cela. Récemment, j’ai reçu une vidéo d’un jeune homme qui avait eu un accident de moto. Certaines personnes dirent qu’il venait de commettre un vol. Un homme, qui passait par là, prit une pierre et la jeta à la tête de ce jeune homme. Il venait de blesser une personne qui venait d’avoir un accident. Simplement parce qu’il avait entendu dire qu’elle venait de commettre un vol. Il l’a entendu dire, il l’a jugé, il l’a condamné et a exécuté la peine, tout cela en moins de cinq minutes.

Nous sommes en train de vivre une situation très difficile, un moment de haine, et cela passe par l’immensité de la population carcérale. Je pense que les propres détenus n’avaient pas prévu qu’il y aurait autant de morts. Le moment que nous sommes en train de vivre est très dangereux.

***A Folha* – Est-il possible de devenir fou en prison ?**

**LCV** – C’est absolument certain. N’importe lequel d’entre nous deviendrait fou dans une prison. N’importe quelle personne qui a bu le café avec sa mère, qui a joué au football avec son père, qui a joué avec ses frères, qui a été à la pêche avec son oncle, jamais, jamais il ne peut imaginer qu’il a une quelconque connivence avec la barbarie qui s’est passée. La prison, animalise les personnes, la prison infantilise les personnes. Il y a un horaire pour prendre le petit-déjeuner, pour déjeuner, pour dîner. Cette personne ne fait rien, et en plus elle est derrière les barreaux. L’ignorance est énorme dans le système pénitentiaire. Nous avons une population pénale ignorante, qui a commis un crime <sup>(9)</sup>, et nous mettons tout le monde ensemble, entassé, dans un lieu horrible. Cela ne peut pas donner quelque chose de bon.

***A Folha* – Comment son excellence <sup>(10)</sup> se sent-elle avec cela ?**

**LCV** – Le juge d’exécution des peines doit veiller aux droits du prisonnier, et en même temps, garantir le bon fonctionnement du système pénitentiaire. Au Brésil, il ne fait ni l’une ni l’autre parce que le système est comme cela. Les droits du prisonnier sont respectés de façon minimaliste. Des fois, on me demande pourquoi son excellence ne libère-t-elle pas tout le monde puisque la prison est illégale ?

***A Folha – Pourquoi est-elle illégale.***

LCV – Parce que la prison qui est inscrite dans la loi est une, et la prison qui existe dans la réalité est une autre. Alors, ma fonction est de tenter de garantir le plus possible, ce qui est très peu, les droits des prisonniers. J’ai l’habitude de dire que je ne suis pas la mère Teresa de Calcutta : je n’aime pas les prisonniers. Je suis en train d’exercer mon travail, qui consiste à faire respecter les droits du prisonnier, et à veiller à ce qu’ils soient accomplis. Cela est moins complexe que le fait de condamner. Mais, en même temps, qui est en train de maintenir ces personnes prisonnières, qui est en train de légitimer cela, c’est moi, le juge d’application des peines. Ma conscience est plus tranquille lorsque je sais que je suis en train d’essayer de faire accomplir la loi. Faire accomplir la loi est l’unique chemin pour un État de droit démocratique.

***A Folha – Tous les dix ans, la population carcérale de Brésil double. Qu’est-ce qui est en train de se passer ?***

LCV – La politique nord-américaine de la guerre aux drogues. Près de 40 à 50 % de la population carcérale brésilienne est liée à la politique des drogues. Je veux dire, c’est le petit trafiquant, des personnes qui étaient en possession de deux ou trois doses, des usagers que la police a mis dans la catégorie de trafiquant. Le Brésil est le quatrième pays au monde qui incarcère le plus. Notre politique pénale est en accord avec la politique nord-américaine. Une fois un journaliste américain m’a demandé pourquoi le Brésil était comme cela ? Je lui ai répondu que nous suivions votre politique pour emprisonner davantage. Mais nous n’avons pas l’argent pour construire plus de prisons. Alors, chez nous, cela vire au chaos. Le système pénitentiaire n’a que deux solutions : où il enferme moins, où il construit plus de prisons. Alors notre politique consiste à mettre plus de personnes en prison à cause d’une relation commerciale. Les personnes incarcérées ne sont que des vendeurs au détail.

***A Folha – Et les grossistes ?***

LCV – Un hélicoptère est en train de voler et nous n’arrêtons que les vendeurs au détail. Le commerce de détail est composé de personnes qui sont substituables à tout moment. La personne est en train de vendre au coin de la rue et elle est arrêtée, le trafic va là et la remplace. On arrête le suivant, et elle est à nouveau substituée. Nous sommes en train de créer une armée pour le crime organisé et nous ne résolvons rien parce que la drogue continue à circuler dans la rue et de plus, elle est de mauvaise qualité et elle tue. Cette politique d’arrêter une personne qui est dans une relation commerciale non violente – un vend, l’autre achète –

c'est la mélanger avec les voleurs, les assassins, les violeurs. C'est absurde. Et pire encore, nous arrêtons une personne parce qu'elle est en train de vendre une substance dans un lieu où se vend cette substance. Avec cela, l'État perd de l'argent parce qu'il pourrait réglementer cette drogue, en percevant un impôt. Mais non, il passe cet argent au trafic organisé, et la drogue continue dans la rue. La population en acceptant la surpopulation carcérale, accepte la corruption de la police.

### ***A Folha* – Comment fonctionne notre politique de lutte contre les drogues ?**

**LCV** – Nous faisons simplement que suivre la politique « Loi et ordre » nord-américaine et nous voyons quels résultats cela donne.

La population carcérale est uniquement composée de noirs, de pauvres et de misérables. Anciennement, pour être emprisonné, les gens disaient qu'il fallait avoir les "trois p" : preto, pobre et puta (noir, pauvre et pute). Je dis qu'aujourd'hui pour être emprisonné, il faut être pauvre et malchanceux parce que la criminalité est là. Cette affaire qui consiste de dire : « Ah, nous allons augmenter la peine et cela va diminuer la criminalité », non ! Vous augmentez la peine et la sensation d'impunité du criminel augmente. Il pense que celui qui est arrêté l'est à cause de sa stupidité. Lui est libre parce qu'il est malin. Augmenter les peines ne diminue pas la criminalité.

### ***A Folha* – Qu'est-ce qui fait diminuer la criminalité ?**

**LCV** – Le travail d'enquête de la police. Parce que le policier va aux angles de rues et arrête un mec avec deux, trois, vingt doses, il revient au commissariat et il a fait son travail. Vous êtes braqué, vous êtes séquestré, vous allez au commissariat et vous faites un BO (bulletin d'occurrence, porter plainte) et rien ne se passe. Pourquoi la police n'enquête pas sur ces crimes ? Parce qu'elle arrête au coin de la rue, deux, trois, quatre, cinq personnes, elle a déjà fait son travail. La politique de la lutte contre la drogue a orienté l'activité de la police pour qu'ils n'arrêtent que les trafiquants du détail. Cela est très facile, mais ce n'est pas un travail d'investigation.

Le système judiciaire permet qu'une personne soit arrêtée uniquement sur le témoignage d'un policier. Alors, il est facile pour le policier d'arrêter un mec et de dire que c'est un trafiquant, puisqu'il est aussi le témoin.

Moi-même, j'ai été séquestré, otage. Je suis arrivé au commissariat, un bulletin d'occurrence (BO) a été établi. Mais jamais on m'a appelé pour m'entendre, me montrer des photos, rien. Pourquoi ? Parce que la police est en train de faire des blitz (descentes dans la rue). La

sécurité publique brésilienne, c'est la sécurité par les blitz. Cela est très sérieux, et c'est le produit de la politique de lutte contre les drogues.

***A Folha* – Votre thèse parle de la fragilité du fait d'aller en prison lorsque l'incarcération est basée sur le seul témoignage policier.**

LCV – Lors de mes études de doctorat, qui donnèrent le livre *O Direito Penal da Guerra às Drogas*, j'ai analysé les mandats d'arrêts, en flagrant délit, pour les États de São Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais, Porto Alegre et le District fédéral. Dans 90 % des cas, le seul témoignage est celui du policier. Le Code pénal nous dit que la personne qui témoigne doit être celle qui se trouve la plus proche du lieu de l'infraction. Le trafic de drogue est une relation commerciale, il doit y avoir un autre témoin de ce trafic et il ne peut être uniquement basé sur celui d'un policier. J'ai défendu dans ma thèse que le témoin ne peut être le policier dans un crime commercial, parce que la police a intérêt à arrêter un trafiquant et si elle est aussi le témoin, la personne arrêtée se retrouve sans droit de défense.

Comme juge, je dois appliquer la thèse que j'ai soutenue. Alors dans la majorité des arrestations en flagrant délit, s'il n'y a eu aucune enquête, si le seul témoin est policier, je permets que la personne arrêtée réponde de l'accusation en liberté. Beaucoup de personnes me critiquent, mais la drogue reste sous le contrôle de la justice. Elle est prisonnière, et je fais libérer le détenu parce que je pense que c'est plus grave pour la société qu'une personne qui est impliquée dans le commerce de drogues – qui est une relation commerciale sans violence – soit mélangée avec des voleurs et des assassins.

***A Folha* – Pourquoi la puissance des factions a-t-elle autant augmentée dans les prisons ?**

LCV – C'est le propre État qui est responsable de cette situation. Par exemple, à São Paulo, lorsqu'une personne est arrêtée on lui demande : « Quelle est ta faction ? » Elle répond : « Je ne fais partie d'aucune. » Alors, le commissaire lui demande dans quel quartier habites-tu ? « Mooca <sup>(11)</sup> ». Ah, Mooca est sous contrôle du PCC, on va te mettre dans l'aile où il commande. Le prisonnier est mis là et il doit être du PCC. Au-delà de cela, le système pénitentiaire brésilien, a comme préoccupation exclusive d'éviter les mutineries, éviter les évasions. Il fonctionne alors en passant des accords avec les factions. Alors, elles se développent. C'est pour cela que je n'aime pas parler de crime organisé. Vous allez en prison et vous dites que tel mec est leader d'une faction, il ne l'est pas, c'est un détenu. Le prisonnier doit être traité comme un prisonnier.

***A Folha* – Quelle serait la solution pour résoudre la crise du système pénitentiaire.**

LCV – La solution passe par l’accomplissement de la loi. Si la loi d’Exécution pénale n’est pas accomplie, comment pouvons-nous trouver une solution ? La solution est-elle dans l’illégalité ? Personne ne peut me demander de trouver une solution, s’il est lui-même illégal. Un jour, on me demanda de donner un exemple de bon système pénitentiaire. Le modèle pénitentiaire le meilleur du monde est le nôtre, répondis-je, malheureusement, la loi n’est pas la réalité.

***A Folha* – Quelles sont les illégalités qui sont commises ?**

LCV – Si tu prends, n’importe quelle page de la loi d’Exécution pénale tu trouves un article qui n’est pas accompli. La cellule doit aérée, le détenu doit avoir une cellule individuelle, il doit recevoir de l’éducation et avoir une assistance sociale. Si cette loi était accomplie, le prisonnier aurait la possibilité de se réinsérer dans la société. Par exemple, quel établissement pénitentiaire a un psychologue, une assistante sociale, un médecin ? Aucun. Et les visites intimes ? Par exemple, il y avait deux prisonniers, un qui est mort dans ce massacre et un autre qui, lors de ce massacre, a assassiné, égorgé et écartelé. Celui qui est vivant, un jour sortira parce qu’au Brésil il n’existe pas la réclusion à perpétuité. N’était-il pas mieux d’accomplir la loi qui les réinsère et les libère ? Comme disait un de mes professeurs : un jour il est contre toi, un autre il est avec toi.

***A Folha* – Ces massacres vont-ils alimenter le discours de ceux qui préconisent la peine de mort ?**

LCV – Indépendamment de la peine de mort ou de 50 ans de prison qui est une peine de mort en vie, ce qui fait un criminel commettre un crime c’est la sensation de l’impunité. La mort, pour nous, qui avons un travail, qui nous alimentons bien, qui avons fait des études, c’est beaucoup. Mais pour la masse des détenus, comme leur vie est faite, non. L’unique argument pour que la peine de mort existe c’est la haine. Pour satisfaire ma haine. Est-ce bon pour la société que les personnes aient un lieu d’exécution au milieu de la place ?

***A Folha* – Son excellence est-elle abolitionniste ?**

LCV – Il y a deux types d’abolitionnistes, ceux de la punition et ceux de la prison. Je ne pense pas qu’on puisse en finir avec la punition. Les personnes naissent en étant punie. La punition va toujours exister. Je suis un abolitionniste de la prison. De l’idée. Parce que moi, évidemment, je ne peux pas être un abolitionniste de mon travail. Je ne peux pas libérer tout le

monde, si non, qui va être arrêté ? C'est moi. Mais, même dans mon travail, je considère que la prison est l'ultime possibilité, dans les cas extrêmes. Tous les livres de droit disent cela à cause des maux que la prison cause. Je ne peux pas imaginer une société, d'ici à cent ans, qui continue à enfermer les personnes. La prison n'est pas le résultat d'une expérimentation scientifique. Si cela était, nous aurions vu que cela ne fonctionne pas. La technologie avance. Il y a des bracelets électroniques, des chips, et les peines alternatives. La prison n'a aucun sens logique. En termes philosophiques, je suis, oui, un abolitionniste.

Notes :

- 1) Publié en 2016 par les Éditions DPlácido.
- 2) Le Brésil est un État fédéral comprenant Vingt-six États et le district fédéral où se trouve la capitale de l'Union, Brasília.
- 3) Les factions sont des organisations criminelles. Le *Comando Vermelho* (Commando Rouge) connue sous l'abréviation CV est la plus ancienne. Elle est née en 1979 pendant la dictature militaire. Si les militaires considéraient que les militants politiques étaient l'ennemi principal, le grand banditisme (pratiquait de gros hold-up et le kidnapping de riches personnalités) nuisait à l'image du pays, et il ne tarda pas à recevoir le même traitement répressif. Tous furent poursuivis dans le cadre de la loi de Sécurité intérieure AI 5 (loi équivalente à la Cour de sûreté de l'État française), et enfermés ensemble dans un pénitencier de l'État de Rio de Janeiro, Ilha Grande. Droits communs et militants politiques tissèrent quelques liens qui, comme nous le savons, furent éphémères. Néanmoins, cela donna l'idée aux prisonniers de droit commun de s'organiser de façon politique et c'est ainsi que naquit le CV. Des années plus tard le PCC (*Primeiro Comando da Capital*) naquit dans l'État de São Paulo. Rapidement, ces deux factions contrôlèrent la quasi-totalité des détenus dans l'État qui avait vu leur naissance. Une sorte de pacte de non-concurrence s'établit entre ces deux factions. Au fil des ans de nouvelles factions apparurent dans d'autres États, et la délinquance changea de nature : la principale source d'enrichissement devint le contrôle du marché de la drogue. Le pacte entre le CV et le PCC dura une vingtaine d'années. La guerre des factions que vit aujourd'hui le pays, est, à n'en pas douter, liée à la politique menée par les gouvernements de Lula et de Dilma Rousseff. Il leur fallait à tout prix que le Brésil, qui devait accueillir de nombreux événements médiatiques – Jeux panaméricains, Coupe du monde de football, Jeux olympiques... – soit présentable. Pour cela, ces gouvernements déclenchèrent une guerre contre le CV

et PCC. Face à la répression, les factions s'enfuirent de Rio de Janeiro et São Paulo pour se répandre dans tous les États de l'Union. Ce qui ne manqua pas de créer de nouvelles alliances et de déclencher des luttes pour contrôler le trafic de la drogue dans tout le pays. Déclenchant la guerre sans pitié que se livrent depuis le début de l'année le CV, le PCC et leurs alliés respectifs.

- 4) Michel Temer est membre du PMDB. Il a été de 2011, jusqu'à 2016 – date de la destitution de Dilma Rousseff – le vice-président de la République. Depuis, il est le président en titre. La chute de Dilma Rousseff ne le met pas à l'abri d'éventuelles poursuites. Dilma Rousseff et lui sont accusés d'avoir reçu de façon illégale des fonds pour leur réélection. Si la procédure arrive à son terme, il pourrait être lui aussi destitué.
- 5) Le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien) est un parti qui se définit comme centriste. C'est le parti qui compte le plus d'adhérents et le plus d'élus. Mais aucun de ses membres n'a suffisamment d'aura pour pouvoir briguer à la magistrature suprême. Jusqu'à l'année dernière, il fut le principal allié des gouvernements Lula et Dilma. Le Parti des travailleurs avait absolument besoin de l'avoir comme allié pour pouvoir diriger le pays.
- 6) La sécurité publique dépend des États. Lorsque les États ne sont pas en mesure de la maintenir, le président de la république peut décider d'envoyer la Force nationale de sécurité publique (c'est une sorte de garde nationale avec des pouvoirs de police et de justice).
- 7) *A Folha de São Paulo* fait partie des quotidiens les plus influents du Brésil. Sa ligne éditoriale se veut indépendante du pouvoir. Les milieux politiques et économiques lisent avec attention ses éditoriaux.
- 8) Il s'agit d'une affaire de garde d'enfant qui a terminé dans un bain de sang.
- 9) Toute personne qui transgresse la loi est accusée d'avoir commis un crime qu'elle qu'en soit sa nature.
- 10) Lorsqu'on s'adresse à un magistrat, un député, un sénateur, etc., on doit obligatoirement lui donner le titre d'excellence.
- 11) Mooca est quartier de la zone Est de São Paulo. Ses habitants appartiennent pour la plupart à la classe moyenne et il est considéré comme tranquille.